

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 23 novembre 2017

Délibération n° 2017 – 23/11/2017 – 15

*Dénomination de la bibliothèque de section
de l'UFR Droit, Sciences économique et politique*

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU la délibération du conseil de l'UFR Droit, Sciences économique et politique en date du 23 mai 2017

Après en avoir délibéré

Approuve avec 24 voix pour (unanimité) :

la proposition de donner le nom de Laurence RAVILLON à la bibliothèque de section de l'UFR Droit, Sciences économique et politique qui sera dénommée : « Bibliothèque de Droit Laurence RAVILLON ».

Dijon, le 24 novembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,


Alain BONNIN

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement